

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/703510>

 Christophe Marty

 3 min read

# Bruno Clément-Ziza quitte la direction de cabinet de Carole Grandjean et la direction-adjointe de celui d'Olivier Dussopt

Bruno Clément-Ziza a quitté, lundi 27 novembre 2023, ses fonctions de directeur adjoint de cabinet du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Olivier Dussopt, et de directeur de cabinet de la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean. Il était en fonction depuis la nomination de cette dernière, également placée sous la tutelle du ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Atal, dans le premier gouvernement d'Élisabeth Borne, en juillet 2022. La nouvelle organisation du cabinet de Carole Grandjean est en cours de calage.



Bruno Clément-Ziza, ancien directeur de cabinet de Carole Grandjean au ministère délégué en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels Droits réservés - DR

À la suite des départs, le lundi 27 novembre 2023, de Bruno Clément-Ziza, le dorénavant ancien directeur de cabinet, et de Pauline Wiener, qui était conseillère communication, le cabinet de Carole Grandjean au ministère délégué en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels, est composé de 11 membres :

- Ellen Thompson, directrice adjointe du cabinet ;
- Clément Rabet, chef de cabinet ;
- Guillaume Houzel, conseiller spécial, chargé de la politique de certification et qualité de la formation ;
- Éric Garnier, conseiller enseignement professionnel ;
- Axel Cournede, conseiller formation professionnelle et apprentissage ;

- Linda Debernardi, conseillère développement des parcours et transitions professionnels ;
- Audrey Pérocheau, conseillère chargée de la formation des demandeurs d'emploi ;
- Maryse Monfort, conseillère "accompagnement des transformations" ;
- Charlotte Rault, conseillère parlementaire ;
- Jonathan Bayol, conseiller prospective diplomatiques et discours ;
- Marie-Hélène Braun, conseillère "pilotage de la pédagogie et prévention du décrochage".

Le cabinet d'un ministre délégué peut compter jusqu'à 13 membres.

Generated with Reader Mode